

## **PCPE - TSA - ADIAPH Lo Camin**

### **Services d'accompagnement médico-social et sanitaire - Nouvelle-Aquitaine**

35 cours Sadi Carnot - 33210 - LANGON

Téléphone : 05 56 27 05 40

Site internet : <https://www.adiaph.fr/accompagnement/pcpe-tsa/>

### **Fonctionnement**

---

<b>Type d'établissement</b>	(PCPE) Pôle compétence et de prestations externalisées
<b>Intitulé de l'agrément</b>	PCPE TSA (RAPT)
<b>Zone géographique concernée</b>	Nouvelle Aquitaine, Gironde - 33
<b>Accueil et procédure d'admission</b>	
<b>Profil des personnes accueillies</b>	Personnes autistes.
<b>Un diagnostic TSA est-il demandé à l'admission ?</b>	Oui
<b>Modalité d'admission</b>	Notification MDPH.  Le PCPE TSA ADIAPH/Lo Camin intervient sur les secteurs de Carignan-de-Bordeaux, Rive droite de la Garonne, Sud-Est de Bordeaux, le Langonnais et le Nord des landes.

### **Modalités d'accompagnement**

---

<b>Description des interventions proposées</b>	<p>Les missions sont d'accompagner des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap, en situation critique / sans solution, ainsi que leur famille ou leurs aidants, dans une visée résolument inclusive, quel que soit leur projet de vie.</p> <p>Il s'agit, avant tout, dans l'attente d'une réponse dans un service ou établissement adapté aux besoins des personnes, d'anticiper et d'éviter des ruptures dans le parcours. Le PCPE permet l'intervention coordonnée de professionnels exerçant en libéral, du secteur médico-social et du secteur sanitaire non remboursés par la sécurité sociale. Il assure à toutes les personnes un accompagnement visant l'autonomie et la participation</p>
--	--

sociale.

De plus, ce dispositif a une visée de soutien et de guidance pour les familles et les aidants en ce qu'il prévoit la coordination des prestations, valorise les savoir-faire des proches aidants de la personne et renforce les prestations permettant d'alléger l'accompagnement et la charge financière des familles. Il permet d'apporter aussi des solutions de répit concrètes et régulières pour que les aidants puissent souffler quelques jours par an.